

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président élu le 3 mai 2023 : Christophe BOYADJIAN

1. Voix délibérative (20 membres – quorum 10)

Représentants élus des personnels et des étudiants : 12

Collège des enseignants et des chercheurs

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Christophe BOYADJIAN Professeur des ENSA	Sandra FIORI Professeure des ENSA
Stéphane LIEVRE Maitre de conférence des ENSA	Bertrand RETIF Maitre de conférence des ENSA
Cécile REGNAULT-BOUSQUET Professeure des ENSA	Romain ANGER Professeur associé des ENSA
Denyse RODRIGUEZ-TOME Maitresse de conférence des ENSA	Alessandro PANZERI Maitre de conférence des ENSA
Lisa ROLLAND Maitresse de conférence des ENSA	Rovy PESSOA FERREIRA Maitre de conférence associé des ENSA
William VASSAL CDI	Alexis STREMSDOERFER Maitre de conférence associé des ENSA

Collège du personnel des filières administrative, technique et scientifique

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Corinne LECLERCQ-BLONDEL Attachée d'administration	
Jean-Yves BOURBON Adjoint technique ASM	Frédéric GILET Adjoint administratif
Marie SAADI Secrétaire administrative	Béatrice CASTOR Secrétaire administrative

Collège des étudiants

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Zoé AVOGADRO-LACOMBE Licence 2	Esteban RIVOLIER Licence 2
Titouan FESSY Licence 2	Louison ABRAHAM Licence 2
Asiye GUNDUZ Licence 1	Evana MIRANDA Licence 1

Personnalités extérieures : 8

Membres de droit

Karine LUCAS Représentant le Président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Hélène GEOFFROY Représentant le Président du conseil de la Métropole
Frédéric FOTIADU Représentant la Présidente de la ComUE Lyon Saint-Étienne

Architecte désigné par le conseil de l'ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes Sarah BIGOT

Personnalités qualifiées

Cécile DELOLME Directrice de l'ENTPE	Anne SPEICHER Architecte principale à l'agence Bausmsch-lager Eberle Architectes
Frank DEBOUCK Ancien président de la ComUE Lyon Saint-Étienne Ancien président de l'école centrale de Lyon	Cédric LIBERT Directeur de l'ENSA de Saint-Etienne

2. Voix consultatives

La directrice, La secrétaire générale, Le président du conseil pédagogique et scientifique, président de la commission des formations et de la vie étudiante, Le vice-président du conseil pédagogique et scientifique, président de la commission de recherche, L'agent comptable,	Le directeur régional chargé des affaires culturelles ou son représentant, Le recteur ou son représentant, Le représentant de l'autorité chargée du contrôle budgétaire, Toute personne dont la présence est jugée utile par le président du conseil d'administration
---	--